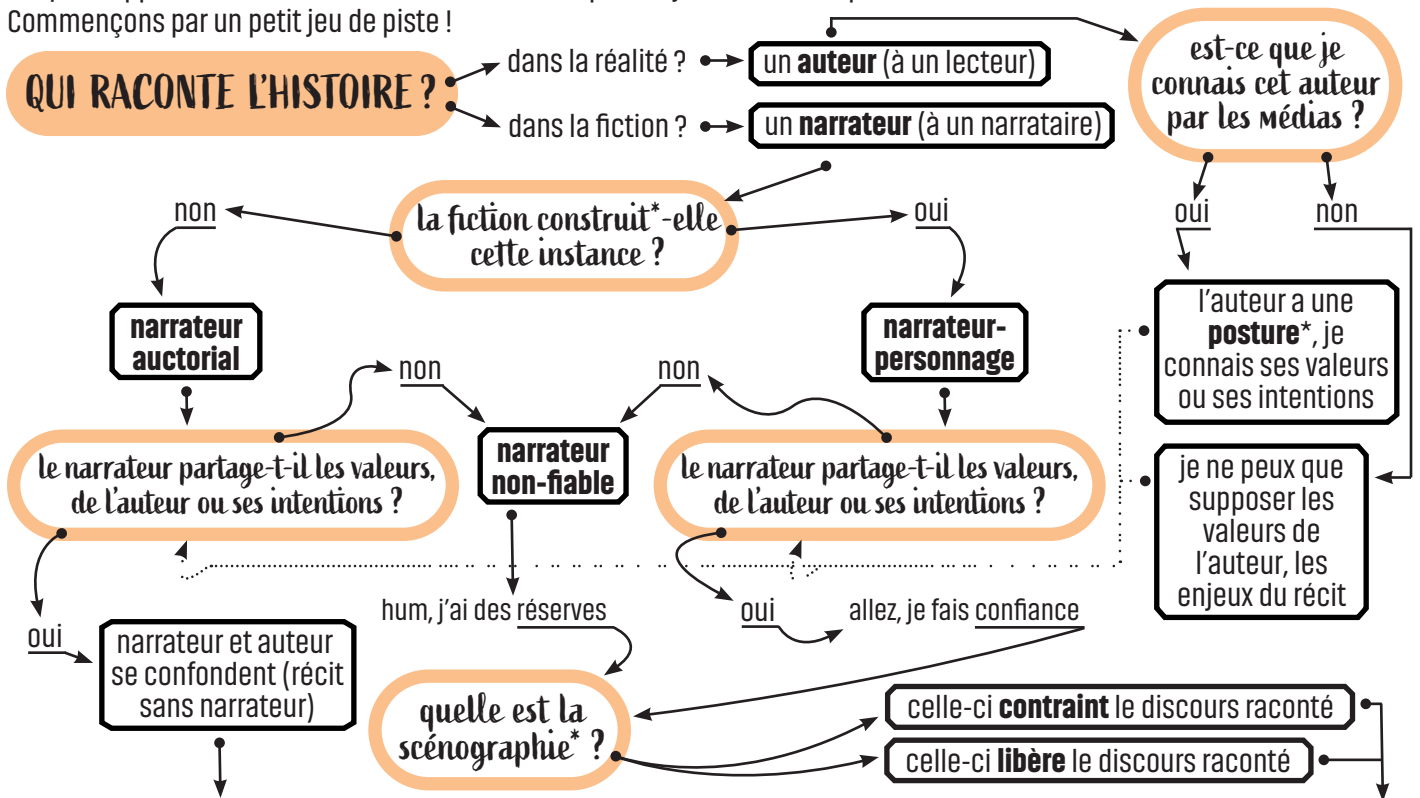


# L'instance qui raconte

Ce qu'on appelle communément le **narrateur** n'est pas toujours facile à repérer...

Commençons par un petit jeu de piste !



Je peux me faire une idée **critique** de l'histoire qui m'est racontée, en observant la façon dont la fiction est **construite**.

Le **narrateur**, quand il est mis en scène par le récit, est l'origine fictive de l'histoire que nous lisons. Contrairement à l'auteur, qui a réellement écrit et publié cette histoire, le narrateur est une **construction** du récit. Cette construction peut être perçue de deux manières:

- Par **enchâssement**, lorsqu'à l'intérieur d'une histoire un personnage est mis en scène comme racontant une (autre) histoire à un personnage tiers. Remarquer les enchâssements est un moyen pratique pour déterminer une scénographie, l'identité du narrateur, sa fiabilité etc.

- Par le biais de l'**énonciation**, en différenciant le récit selon qu'il est narré à la 1<sup>re</sup> ou à la 3<sup>e</sup> personne (les cas les plus courants). Dans un récit à la 3<sup>e</sup> personne où aucun personnage n'est désigné par un «je», le narrateur n'est pas un personnage de la fiction. Dans un récit à la 1<sup>re</sup> personne, le personnage qui dit «je» est identifié comme la même personne que le narrateur qui raconte l'histoire.

Cette approche permet également d'analyser les rôles énonciatifs dans les dispositifs, de moins en moins rares dans la littérature contemporaine, où le récit est narré à partir d'autres pronoms (tu, nous, vous, ils, elles, on). Ce type de récits induisent des phénomènes de déplacement énonciatifs à la lecture et remettent en question notre subjectivité.



La **scénographie** (D.Maingueneau) s'inscrit dans l'ensemble des cadrages discursifs, ou scènes, qui préexistent au récit. Ces scènes, englobantes (le discours religieux, politique littéraire etc.) ou génériques (le roman, la lettre, le slogan etc.) déterminent la singularité dans laquelle apparaît l'œuvre littéraire. Retrouver la scénographie de cette œuvre, c'est reconnaître les codes dont elle est tributaire. Un roman «peut s'énoncer par exemple, à travers la scénographie du journal intime, du récit de voyage, [...] de l'échange épistolaire...» (Maingueneau). C'est donc relier cette singularité au commun des discours qui la précèdent, et observer la part des choses entre les **contraintes** et les **libertés** du discours littéraire.

**Qualifier le narrateur**, dans la tradition de Genette, revient à lui associer des termes (intra-, extra-, homo-, hétérodiégétique) difficiles à mémoriser et souvent confondus entre eux. Pour les simplifier, on peut opposer :

- **Narrateur auctorial**, quand la fiction ne construit pas de narrateur, celui-ci se confond avec la figure de l'auteur, et
- **Narrateur-personnage**, quand le récit construit, par son énonciation ou par enchâssement, l'image d'un personnage de la fiction qui assume l'origine du récit.

Quoiqu'elle ne figure pas dans le réseau ci-dessus, une instance intermédiaire peut être convoquée, dans le cas où le narrateur-personnage filtre l'intégralité du récit par sa conscience (par exemple Gregor Samsa dans *La métamorphose*). Ce **personnage-réfecteur** (F.K. Stanzel) semble être à l'origine du récit alors qu'il s'y inscrit et n'est pas réductible à l'auteur. On assiste alors à l'émergence d'une fiction intermédiaire, qui n'est pas celle de l'histoire, se superpose à celle-ci, en lui empruntant des aspects comme elle en emprunte à notre monde.

La **posture** (J. Meizoz) est l'image de l'auteur qu'il met en scène dans le monde réel (par exemple les médias). Elle peut modifier la façon dont ses œuvres sont lues.

NB: pour simplifier ce document, ses termes ont été mis au masculin générique. Mais on lira aussi bien narratrice, lectrice ou autrice lorsque les cas se présentent.